

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mai 2018

Présents : Mrs CENATIEMPO, BRAILLY, VALENTIN, VERTAURE, Mmes CAVAGNA, OZENDA et DHOYE.

Absents excusés : néant

Procurations : Mme SULTANA à Mme DHOYE
Mr GUILLE à Mr BRAILLY

Secrétaire : Mr BRAILLY est désigné secrétaire de séance.

1- Approbation PV séance du 11 avril 2018 :

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 11 avril 2018 dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

2- Suppression régie « vente de sacs pour déjections canines » :

Très peu de fonctionnement. Régie à supprimer dès ce jour. Voté à l'unanimité.

3- Modification du tableau des effectifs :

Avancement de grades pour 5 agents avec effet au 1/01/2018 pour 3 d'entre eux, au 5/01/2018 pour 1 agent et au 1/12/2018 pour 1 autre agent.

Grade des cadres d'emploi	Ancien Effectif	Nouvel Effectif
Rédacteur principal de 1 ^{er} classe	1	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	1
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	1	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe.....	6	2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	0	5
Contrat Durée Déterminé.....	1	2
Contrat aidé	8	8
Contrat d'apprentissage	1	1

Modification du tableau des effectifs votée à l'unanimité.

4-Suppression 4 postes adjoint technique territorial 2^o classe :

Avancement de grades pour 5 agents avec effet au 1/01/2018 pour 3 d'entre eux, au 5/01/2018 pour 1 agent et au 1/12/2018 pour 1 autre agent donc nécessité de supprimer les postes correspondant aux anciens grades. Point voté à l'unanimité.

5-Création 5 postes adjoint technique territorial principal 2° classe :

Avancement de grades pour 5 agents avec effet au 1/01/2018 pour 3 d'entre eux, au 5/01/2018 pour 1 agent et au 1/12/2018 pour 1 autre agent donc nécessité de créer les postes correspondant aux nouveaux grades. Délibération votée à l'unanimité.

6-Avis montant IRL (indemnité représentative de logement) :

Le conseil municipal doit donner son avis sur le montant de l'IRL versée par les services de l'Etat aux instituteurs non logés par les communes (voir barème). A l'unanimité le conseil municipal donne un avis favorable.

7- Adhésion au service de médecine préventive du CDG :

Convention actuelle à modifier à compter du 1^{er} juillet 2018 (voir convention). Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

8- Lancement des travaux « maîtrise d'énergie » Eclairage Public (changement horloges) :

Remplacement des horloges actuelles par des horloges astronomiques. Coût des travaux 3.528 € subvention de 2.058 €. Décision, à l'unanimité, de lancer ces travaux dès que la trésorerie le permettra.

9- Engagement de la modification du PLU pour la mise à jour des emplacements réservés en vue des différents projets :

Nécessité d'engager la modification simplifiée n° 2 du PLU pour permettre les projets d'urbanisme (secteur des Claux et route de Remoulins). Modalités précisées dans le projet de délibération. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'engager la procédure de modification simplifiée n° 2 du PLU.

Mr Brailly a souhaité que dans le cas de projet de construction sur le terrain route de Remoulins, la commune garde une bande de terrain (surface non définie) au sud du cimetière pour un agrandissement éventuel de celui-ci.

10- Don de la société GT Formation pour « les diligences du Pont du Gard » :

Don d'un montant de 2.000 € grevé de la condition suivante : apport de la commune du même montant pour l'opération « les diligences du Pont du Gard ». Accepté à l'unanimité.

11- Apport de la commune à l'opération « les diligences du Pont du Gard » :

Suite au don d'un montant de 2.000 € de la société GT Formation : apport de la commune du même montant pour l'opération « les diligences du Pont du Gard ». Point voté à l'unanimité.

12- Questions diverses : néant

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 h.